



COMPTE-RENDU DE LA CAPL 1 MUTATIONS COMPLEMENTAIRES AU 01/03/2016 ET AFFECTATIONS AU 01/01/2016

Assistait à cette CAP pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

1 – AFFECTATION SOUMISE AU VOTE

Un des deux adjoints de la Trésorerie de Parthenay-Ménigoute, plus spécialement chargé du secteur hospitalier, a choisi de suivre sa mission à l'occasion de la création au 1er janvier prochain de la Trésorerie Hospitalière Nord Deux-Sèvres (THND).

Il est proposé à la CAPL 1 de valider cette affectation.

Vote : Administration : pour
OS : Solidaires et FO-DGFIP 79 : pour
UNSA-CFTC : abstention

2 – AFFECTATIONS NON SOUMISES AU VOTE

AFFECTATIONS SUITE AU MOUVEMENT NATIONAL

- le poste "gelé" de la FI de Parthenay ayant été pourvu directement par la Centrale au 1er mars 2016, il est proposé un détachement sur son ancien poste (BDV) à la collègue qui l'a obtenu, et ce jusqu'au 31/08. L'emploi de la FI de Parthenay sera transféré au 1er septembre 2016 au PCRП à Niort.

- un ALD a été affecté au département au 1er mars 2016 ; la Direction propose une affectation sur Niort, soit en tant qu'adjoint à la Trésorerie Hospitalière Sud Deux-Sèvres, poste créé au 1er janvier et vacant, soit à la Direction, au sein de la cellule "Appui et soutien aux Collectivités Locales". La décision sera prise et annoncée au plus tard le 18/12.

AFFECTATION SUITE AUX RESTRUCTURATIONS

- l'actuel trésorier de Cerizay, ne pouvant être affecté ni sur le poste de regroupement, ni sur la RAN de Bressuire (en surnombre de cadres A) s'est vu proposer plusieurs postes au sein du département. Il a donné son accord pour celui d'adjoint à la Trésorerie de Parthenay-Gâtine (qui en comptera donc deux), qu'il rejoindra après l'arrêté comptable de sa Trésorerie.

3- DIVERS

- dates des mouvements physiques des agents venant de postes "restructurés":
 - THND (création) : tous les agents rejoindront leur nouveau poste le 04/01/2016 ;
 - THSD (fusion d'établissements) : le seul agent C concerné rejoindra son poste le

04/01/2016 ;

- postes restructurés : les arrêtés comptables s'achevant le 06/01/2016, les agents concernés rejoindront leurs nouveaux postes le 07/01/2016, à l'exception de l'agent chargé du recouvrement de l'impôt à Mauleon, qui rejoindra Bressuire le 04/01/2016.

- questions diverses :

- l'agent ALD prévu pour rejoindre le P-CE à Niort au 1er janvier 2016 est confirmé, malgré les récents événements qui ont touché la BDV ;

- suite à une incompréhension concernant les sujets soumis au vote de la CAPL et ceux seulement destinés à l'informer, il a été demandé de fournir cette précision dès la convocation (ou la fourniture de l'ordre du jour) ;

INFORMATIONS HORS CAPL

1 - le problème de la désactivation des badges des agents et services "extérieurs" (c'est à dire hors site de l'avenue de Paris (!)) a été abordé : le DDFiP a conscience de la gêne occasionnée (surtout après lui avoir rappelé que, conformément à sa note de service sur le courrier, les "extérieurs" se chargent d'apporter le courrier, mais ne peuvent plus entrer pour le remettre au service courrier!), et le chef du PPR annonce que ces badges vont être re-validés. Cela a été fait en raison des problèmes de sécurité, tout particulièrement en cette période d'état d'urgence ;

2 - le DDFiP a annoncé à ce propos qu'une réflexion sera menée à la fois sur les problématiques de sécurité et les problématiques d'accueil sur le département (et tout particulièrement avenue de Paris où il y a nécessité d'avoir un responsable de site, de réorganiser l'accueil) ;

3 - le problème des IDIV au 1er janvier a aussi été évoqué : à cette date, le département disposera de deux IDIV "disponibles" pour trois postes vacants, suite à la défection d'un nouveau promu après CAP. La Direction a lancé ce jour un appel à candidature auprès de tous les IDIV CN "administratifs" du département afin de pourvoir aux vacances ; faute éventuellement de candidat, le Directeur devrait rapidement prendre les décisions nécessaires

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/079/>